

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

26 septembre 2022

Grandes installations photovoltaïques

Création d'une task force cantonale

Afin de développer rapidement des projets de photovoltaïques d'envergure, notamment en milieu alpin, le Conseil d'Etat a décidé de mettre en place une task force chargée d'anticiper, d'accompagner et de coordonner le traitement des dossiers d'autorisation. Ce groupe de coordination interdépartemental a pour objectif de permettre au Conseil d'Etat d'appliquer le plus rapidement possible la nouvelle loi fédérale en préparation sur des mesures urgentes visant à assurer rapidement l'approvisionnement d'électricité pendant l'hiver. La task force aura également pour tâche d'analyser les implications juridiques et procédurales, sur le plan cantonal, de la nouvelle loi fédérale et d'élaborer des propositions d'accélération et de simplification des procédures ainsi que les éventuels changements législatifs nécessaires.

Le Valais dispose d'un potentiel de production d'énergie solaire important que l'Etat du Valais souhaite développer. C'est pourquoi, le Conseil d'Etat a nommé une task force consacrée aux grandes installations photovoltaïques. Présidée par le Service administratif et juridique du Département de la mobilité du territoire et de l'environnement, elle réunira le Service du développement territorial, le Service de l'environnement, le Service des forêts, de la nature et du paysage, le Service de l'énergie et des forces hydrauliques, ainsi que le délégué aux affaires nationales.

Ce groupe de coordination interdépartemental est chargé d'analyser les implications juridiques et procédurales, sur le plan cantonal, de la nouvelle loi fédérale sur des mesures urgentes visant à assurer rapidement l'approvisionnement d'électricité pendant l'hiver et de formuler des propositions pour l'application immédiate au niveau cantonal. Celle-ci, qui doit encore être adoptée par les chambres fédérales, prévoit de faciliter la réalisation de grandes installations photovoltaïques afin d'augmenter la production d'électricité, notamment en hiver.

La task force devra ainsi soumettre au Conseil d'Etat d'éventuelles propositions d'accélération et de simplification des procédures ainsi que les changements législatifs nécessaires à soumettre au Grand Conseil. Elle aura également pour tâche d'élaborer des critères concrets pour une prise de décision aussi rapide que possible concernant les demandes d'autorisation de grandes installations photovoltaïques.

A ce jour, deux projets importants sont en voie de concrétisation, l'un à Gondo, l'autre à Grengiols. La mise en place de la task force permettra d'anticiper, d'accompagner et de coordonner le traitement des dossiers d'autorisation sur le plan fédéral et cantonal.

Personne de contact

Franz Ruppen, chef du Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement, 027 606 33 00

Roberto Schmidt, chef du Département des finances et de l'énergie, 027 606 23 05